

10E ÉDITION – CONCOURS NATIONAL DE LA CRÉATION AGROALIMENTAIRE BIOLOGIQUE

Posté par administrateur | Fév 28,
2023 | Actualités, Concours |
Temps de lecture estimé : 4 minutes



Remise des prix du concours National de la Création Agroalimentaire Biologique - ©Gers Développement

Publicité

LE BIO « MADE IN OCCITANIE » RAFLE LA MISE EN DIRECT DU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE !

**1er Prix « La Truitelle », 2nd Prix « Granolets », Prix Coup de cœur Etudiant «
L'Étuverie »**

Pour la première fois de son histoire, la remise des Prix de la 10e édition du Concours National de la Création Agroalimentaire Biologique s'est tenue sur le Salon International de l'Agriculture. Un signal fort adressé par **Gers Développement**, le fondateur du concours et Ecocert France, son parrain historique, pour encourager la filière agroalimentaire bio à

s'impliquer au plus près des agriculteurs bio français. A travers leurs innovations, les 10 finalistes ont eux aussi démontré leur volonté de répondre aux enjeux du secteur : créer ou dynamiser les filières bio françaises, aider les producteurs à s'adapter au changement climatique ou valoriser des productions biologiques locales. Ce dernier défi est celui relevé par les 3 lauréats de cette édition anniversaire : « La Truitelle », 1er Prix (Conserves de petites truites de montagne), « Granolets », 2nd Prix (Boissons végétales fermières) et « L'Étuverie », Prix Coup de cœur Étudiant (Spécialité à base d'ail noir). Ils se partageront 30 000€ de dotations en numéraire et prestations pour tracer leur sillon sur le marché de l'alimentation bio.

3 LAURÉATS ANIMÉS PAR LA VOLONTÉ DE VALORISER DES PRODUCTIONS BIOLOGIQUES LOCALES

Les lauréats de cette édition anniversaire témoignent de la même volonté de soutenir une filière locale. « La Truitelle » (1er Prix), implantée dans l'Aude valorise les co-produits issus de la pêche locale et offre une alternative à la consommation d'espèces marines menacées par la surpêche. A partir de petites truites de montagne des Pyrénées labellisées bio, la jeune entreprise élabore des conserves haut de gamme offrant un nouveau débouché aux pisciculteurs bio. « Granolets » (2nd Prix) valorise les céréales produites sur une ferme collective (épeautre, avoine, soja) en boissons végétales fermières. A l'inverse des boissons industrielles, Granolets s'appuie sur un process exigeant sans enzymes de synthèse. Enfin, « L'Étuverie » (Prix Coup de cœur Étudiant), également implantée dans le Gers, transforme l'ail frais de Lomagne, issu d'exploitations familiales, en spécialités culinaires à base d'ail noir (tête entière, gousses, pâte d'ail noir, moutarde à l'ail noir...).



François Isambert,
fondateur de La
Truitelle, 1er Prix-
©Gers
Développement

Nicolas Estrade,
fondateur de
Granolets, 2nd
Prix – ©Gers
Développement

Nicolas Ricau et
Fabien Candelon,
cofondateurs de
L'Étuverie, Prix
Coup de cœur
Etudiant – ©Gers
Développement

10 FINALISTES IMPLANTÉS PARTOUT EN FRANCE MÉTROPOLITAINE ET OUTRE-MER

Placée sous le sceau de la diversité, cette nouvelle édition a rassemblé des jeunes pousses implantées en Île-de-France, Bretagne, Normandie, Occitanie, Alsace, Auvergne Rhône-Alpes, Île de la Réunion et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Positionnées sur différents segments de marché, les 10 finalistes développent des innovations bio en épicerie sucrée (« Ben'h », biscuits orientaux / « Comme des grands », goûters écoresponsables / « Yacon & Co », sirop de yacon), épicerie salée (« Deshyderata », graines germées déshydratées / « Mamilafé », petits pots pour bébé, / « Vieille graine », produits à base de sorgho et millet), boissons végétales (« Granolets »), produits aquacoles (La Truitelle), condiments (« L'Étuverie », ail noir) et boissons (« Hyca », eaux botaniques).

REMISE DES PRIX SUR LE SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE : UN SIGNAL FORT ADRESSÉ AU MARCHÉ

Gers Développement, fondateur de ce Concours national, a choisi de remettre les Prix de sa 10e édition sur le Salon International de l'Agriculture. Accueilli sur le stand du Conseil Départemental du Gers, il s'agit d'encourager la filière agroalimentaire bio à s'impliquer au plus près des agriculteurs bio français. A l'image des candidats, le concours se veut connecté aux besoins de valorisation des filières biologiques dans un contexte de marché difficile. Si cette filiation semble aujourd'hui naturelle, elle est le fruit de plusieurs années d'engagement. Rappelons d'abord que le Gers est chef de file de l'agriculture bio française avec 116 000 hectares cultivés en bio en 2021. Dès sa création en 2012, ce Concours fut également le premier à être exclusivement réservé aux entreprises agroalimentaires Bio. En 10 ans, on compte parmi ses lauréats de belles réussites sur le marché : BC BIO (lauréat en 2012, racheté en 2018 par le groupe Nutrition & Santé), Ballot-Flurin (lauréat en 2013 / CA : 6 millions d'€), Dardenne (lauréat en 2014 / CA : 4 millions d'€), Quintesens (lauréat en 2015 / CA : 3 millions d'€) ...

UN CONCOURS TOURNÉ VERS DEMAIN AVEC LA CRÉATION D'UN « PRIX COUP DE CŒUR ÉTUDIANTS »

A travers ce nouveau prix, Gers Développement et Ecocert témoignent de leur volonté d'associer les consom'acteurs de demain. Il a été décerné cette année par les étudiants en BTS Sciences et Technologies des Aliments du Lycée Agricole de Beaulieu-Lavacant et du CFA agricole (Gers). Caractère innovant, impact RSE, qualité du produit, potentiel sur le marché, atouts des créateurs, ce nouveau Prix est un laboratoire d'idées pour inspirer les professionnels de l'agroalimentaire de demain.

UN PARRAIN PRESTIGIEUX, DES PARTENAIRES TOUJOURS PLUS NOMBREUX ET 30 000 € DE DOTATIONS

Créé en 2012 par Gers Développement, le Concours National de la Création Agroalimentaire Biologique est parrainé par l'organisme de certification ECOCERT, leader mondial de la certification Bio. Il est soutenu par des partenaires historiques (CCI du Gers, Relais Vert, CTCPA, Biolinéaires, Ingrébio, Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, Studio NP...) et plus récemment par Interbio Occitanie, le Conseil Départemental du Gers et Kiss Kiss Bank Bank, ce dernier formant les entrepreneurs à la mise en place d'une campagne de crowdfunding. Gers Développement et ses partenaires ont remis aux lauréats une dotation financière de 5 000€ (1er Prix) et 2 500€ (2nd Prix). Ils bénéficieront en outre d'un accompagnement commercial et technologique individualisé via les partenaires du concours valorisé à 22 500 € : référencement test (Relais Vert), campagne publicitaire (Biolinéaires), prestations de conseil technologique (CTCPA), accompagnement en sourcing (Ingrébio), en stratégie de communication (Yes We BIO) et d'entreprise (Kiss Kiss Bank Bank).